

# FRANCE PITTORESQUE

## **Département de la Lozère.**

( Ci-devant Gévaudan, etc. )

*Extraits de la France Pittoresque*  
*Abel HUGO – 1835*  
22/03/2005 00:03:26

# SOMMAIRE

<b>Département de la Lozère.</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
HISTOIRE	3
ANTIQUITÉS	4
CARACTERES, MŒURS, ETC.	4
LANGAGE	5
NOTES BIOGRAPHIQUES	6
TOPOGRAPHIE	6
METEOROLOGIE	8
HISTOIRE NATURELLE	8
VILLES, BOURGS, CHATEAUX, ETC.	10
VARIETES – LEVER DE SOLEIL	16
DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	17
POPULATION	18
GARDE NATIONALE	19
IMPOTS ET RECETTES	19
DEPENSES DEPARTEMENTALES	19
INDUSTRIE AGRICOLE	20
INDUSTRIE COMMERCIALE	21
BIBLIOGRAPHIE	22
<b>INDEX</b>	<b>23</b>

## HISTOIRE

Un peuple, que César nomme les *Gabali* et Strabon les *Gabales*, habitait, à l'époque de la conquête romaine, le pays qui forme aujourd'hui le département de la Lozère. Ce pays fut compris par Auguste dans l'Aquitaine. — *Gabalum*, ancienne cité des Gabales, qui avait pris sous les Romains le nom d'*Anderitum*, était, vers l'an 250, devenue le siège d'un évêché relevant alors de la métropole de Bourges. — Les Visigoths qui s'étaient emparés du pays, à la décadence de l'empire romain, en furent chassés par Clovis. — On voit dans Grégoire de Tours que ce pays s'appelait alors *Terminus gabalitanus* ou *Regio gabalitana*. Les écrivains du moyen-âge le nommèrent *Pagus gavalданus*. Ce dernier mot a formé par la suite le nom moderne de Gévaudan. — Quelques écrivains, grands amateurs d'étymologies, prétendent que c'est de l'ancien nom des *Gabales* que les Espagnols ont formé le mot *Gavacho*, par lequel ils désignent quelquefois les Français, et que ce sobriquet injurieux fut d'abord appliqué par eux aux habitants du Gévaudan qui, placés dans des cantons stériles, étaient obligés de s'expatrier et d'aller gagner leur vie en Espagne, où ils s'occupaient de toute espèce de travaux.

Le Gévaudan eut, sous les rois Francs et sous les Carolingiens, des comtes particuliers, qui se rendirent héréditaires dans le X<sup>e</sup> siècle. On voit au XI<sup>e</sup> siècle qu'un certain Gilbert, qui épousa Tiburge, comtesse de Provence, se qualifiait de comte du Gévaudan. Ce Gilbert eut une fille qui fut mariée à Raymond Béranger, comte de Barcelonne, et lui apporta tous ses droits sur le Gévaudan, le Carladès, etc. — La domination des comtes de Barcelonne, sur le Gévaudan, fut l'occasion de discussions graves avec l'évêque de Mende, qui se disait aussi seigneur et comte du pays. Un de ces évêques, Adelbert, alla, en 1161, trouver Louis-le-Jeune pour lui faire hommage du Gévaudan et lui prêter serment de fidélité ; on conçoit qu'il fut bien accueilli par le Roi qui

s'empressa de le reconnaître comme seigneur du Gévaudan, et lui céda même les droits régaliens. Néanmoins, les comtes de Barcelonne continuèrent à jouir de la seigneurie directe du Gévaudan, où ils possédaient le château de Gredon (Grèze), forteresse inaccessible, située sur un roc escarpé. — En 1225, Jacques, roi d'Aragon et comte de Barcelonne se décida à céder le château de Grèze et le Gévaudan à l'évêque et a chapitre de Mende ; mais il y a lieu de croire qu cette cession ne regardait que le titre seigneurial et que Jacques se réservait le domaine utile, puisque, par une transaction passée en 1255 avec Saint Louis, le roi d'Aragon renonça alors, non seulement à ses droits sur la terre de Grèze, mais encore à tous ceux qu'il avait sur le Gévaudan. L'évêque de Mende conserva la souveraineté du pays jusqu'en 1306 ; à cette époque, et pour mieux s'assurer la possession du reste, il en céda la moitié au roi Philippe-le-Bel, qui lui accorda le titre de comte du Gévaudan. — On ignore l'époque précise où s'opéra la réunion du Gévaudan au Languedoc, dont il a depuis partagé toutes les vicissitudes. — Le Gévaudan était divisé en pays haut et pays bas par la rivière du Lot.

ETATS DU GÉVAUDAN. — Le Gévaudan avait, avant la révolution de 1789, des états particuliers qui, chaque année, s'assemblaient alternativement dans la ville de Mende et dans celle de Marvejols. — L'évêque de Mende en était président ; il y venait assisté de son grand-vicaire, qui n'y avait ni rang ni voix délibérative, mais qui présidait en l'absence de l'évêque. — L'assemblée était composée de 7 représentants du clergé, 20 de la noblesse et 22 du tiers-état, total 50 membres y compris l'évêque président. — Les représentants du clergé étaient : un chanoine, député du chapitre de Mende, le dom d'Aubrac, le prieur de Sainte-Enimie, le prieur de Langogne, l'abbé de Chambons, le commandeur de Palhers et le commandeur de Gap-Francès ; — Ceux de la noblesse : huit barons, qui entraient

annuellement aux Etats du pays, et par tour, de huit en huit ans, aux états généraux du Languedoc ; savoir : les barons de Tournel, du Roure, de Florac, de Briges (auparavant de Mercoeur), de Saint-Alban (auparavant Conilhac); d'Apchier, de Peyre, de Thoras (auparavant Senaret) ; — Douze gentilshommes, possesseurs de terres ayant le titre de *gentilhommeries* ; savoir : Alleux, Montauroux, Dumont, Montrodât, Mirandol, Séverac, Barre, Gabriac, Portes, Servièrès, Arpajon et la Garde-Guérin. Le possesseur de cette dernière terre prenait, dans l'assemblée, la qualité de consul *noble de la Garde-Guérin*. — Ces barons et gentilshommes pouvaient se faire représenter par des envoyés, qui n'avaient pas à faire preuve de noblesse; il suffisait qu'ils fussent d'un état honorable, tel que celui d'avocat ou de médecin. Lorsqu'il n'y avait point de baron dans l'assemblée, les gentilshommes qui assistaient en personne étaient à la tête du corps de la noblesse ; — Enfin, les députés du tiers-état étaient : les trois consuls de Mende, soit que les états se tinssent à Mende ou à Marvejols ; les trois consuls de Marvejols, quand les états se tenaient à Marvejols ; et seulement le premier consul, quand ils s'assemblaient à Mende, un député de chacune des seize villes ou communautés. — Les officiers du pays étaient le syndic et le greffier institués ou confirmés chaque année par l'assemblée générale. — A Marvejols un bailli et des officiers royaux, a Mende, un bailli et des officiers nommés par l'évêché, administrait alternativement la justice du bailliage de Gévaudan. Ces deux baillis étaient alternativement aussi commissaires ordinaires dans les assemblées du pays.

### ANTIQUITÉS

Les antiquités druidiques, assez nombreuses dans le Gévaudan, sont des dolmens, des peulwans, des pierres branlantes etc. On cite les dolmens de l'Aumède, des Fonds, de Grèzes, de Malavielhette, du Montet, etc. ; et le peulwan de Sainte-Hélène, sur la rive droite du Lot, qui est nommé dans

le pays *Lou Bertel de las Fados* ( le fuseau des fées). — *Les Pierres de Lagarde* sont considérées par les uns comme des monuments druidiques, par les autres comme le résultat d'un accident naturel. — On croit que la fontaine de la Canourge est une fontaine gauloise.

Les monuments de l'époque romaine sont le tombeau de la Nougeole ou Lanuejols, dont nous parlons plus loin, une voie militaire avec divers embranchements, un castrum, un camp (celui de Milan), des monnaies, des médailles, des ustensiles, des fragments de poterie, etc. — On, a découvert à Pavols, sur l'emplacement de l'antique *Gabalum* ou *Anderitum*, les vestiges d'un cirque, une colonne avec inscription, et d'autre antiquités intéressantes.

Les monuments du moyen-âge sont encore très multipliés; ce sont de vieux châteaux, d'antiques églises, de vieilles abbayes. — La plupart des châteaux sont recommandables par quelques souvenirs historiques ; les églises et les édifices religieux offrent de curieux détails d'architecture romaine et gothique. On remarque à Auroux une petite cheminée construite du temps des croisades, et qui a la forme d'un minaret.

### CARACTERES, MŒURS, ETC.

Vivant au milieu d'après montagnes, dans une contrée pauvre et aride, exposés aux atteintes d'un climat vigoureux, les cultivateurs de la Lozère ont nécessairement des mœurs agrestes, des habitudes rudes et grossières. Néanmoins leur caractère est bon et simple. Ils sont naturellement doux et mêmes affables envers les étrangers, paisiblement soumis aux autorités qu'ils respectent, remplis de vénération et de dévouement pour leurs parents qu'ils aiment.

Leur vie est laborieuse et pénible ; la plupart ont à lutter contre la stérilité naturelle du pays qui les environne. Leur nourriture est simple et frugale : elle se compose de laitage, de beurre, de fromage, de lard, de vache salée, de légumes secs, de pain de seigle. Ils y joignent des pommes de terre ou des

châtaignes. Leur boisson habituelle est l'eau de source ; mais on les accuse d'aimer le vin et de se laisser aller à l'ivrognerie quand les foires ou d'autres occasions les conduisent dans les villages où se trouvent des cabarets. Leurs habitations, généralement basses et humides sont incommodes et malsaines. Les trous à fumiers qui les avoisinent répandent à l'entour des miasmes putrides.

Les cultivateurs sont fort attachés à leur religion, et grands amateurs de cérémonies religieuses tous catholiques et protestants, ont un égal respect pour les ministres de leur culte. — Ils conservent aussi avec ténacité leurs vieilles habitudes, tiennent à leurs préjugés, à leur routine agricole, au costume grossier qu'ils portent depuis leur enfance. Ils sont peu empressés de changer, même quand leur intérêt doit profiter du changement. Leur lenteur, leur apathie et leur indifférence, suffisent pour faire avorter tous les projets d'améliorations.

Les jeunes gens ont un grand attachement pour leur village. Ils se soumettent avec répugnance à la loi qui les astreint au service militaire, et le département est un de ceux où l'on compte le plus de retardataires; néanmoins, lorsqu'ils ont rejoint le bataillon, ils se montrent soldats intrépides et disciplinés. Ils sont d'ailleurs très propres aux fatigues de la guerre, étant d'une constitution forte et d'un robuste tempérament.

Les habitants des villes ont naturellement plus d'aménité dans le caractère que les habitants des campagnes; comme eux ils sont économes et laborieux, et cependant hospitaliers et charitables. Deux des prix de vertu que l'Académie française a distribués en 1832 et 1833, ont été décernés à des dames du département <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Celui de 1833 était de 5,000 fr et fut donné à madame Guiraud (née Suzanne Géral), femme du concierge de la maison d'arrêts de Florac. "Entreprendre de raconter tous les actes de charité de cette vertueuse femme, dit l'Académie, serait faire l'histoire entière de sa vie ; il faudrait dire combien de fois elle se dépouilla de ses vêtements pour en couvrir des prisonniers réduits dénuement le plus absolu, et des pauvres infirmes

Les habitants de la Lozère ont généralement de l'intelligence, de l'esprit naturel et un jugement sain. Ils cultivent peu les lettres et les arts; mais ils réussissent assez bien dans l'étude des sciences naturelles et mathématiques.

## LANGAGE

Le patois de la Lozère participe du patois auvergnat et du Languedocien. — On y trouve un grand nombre de termes espagnols. La prononciation de quelques mots d'origine latine ou française y est même espagnole ; ce qui s'explique par les relations des anciens habitants du pays avec les peuples de l'Espagne. — Toutes les fois que, dans un mot, les consonnes ch sont précédées d'une voyelle, on prononce comme s'il y avait tch. — Ce patois est en usage parmi les habitants des campagnes et les ouvriers des villes. Il a de la grâce, de la vivacité, et se prête aux façons de parler énergiques et à l'expression des pensées caustiques et spirituelles. Les habitants qui parlent français conservent dans leur langage l'accent particulier aux peuples du midi. — Pour donner une idée du patois de la Lozère, nous allons citer quelques versets d'une traduction de la parabole de *l'Enfant prodigue*.

---

dont les haillons tombaient en lambeaux : combien de fois elle leur distribua les aliments préparés pour sa propre nourriture et celle de sa nombreuse famille ; il faudrait la suivre, lorsqu'elle n'avait plus rien à donner, dans les maisons particulières où elle allait mendier pour ses malheureux pensionnaires, le denier de l'aumône et le pain de la pitié. "

<p>Un omé abiou dous fils.  Lou pu geouve d'aquélei diguéli à soun pero:  "Moun pero, douno mi la part del bè ché (prononcez qué), mi deou veni"  Ensi Iou pero li diviset soun bè.</p> <p>Paou de geours après, aquestè pu geouve fil amasset tout aquo siou, s'en anét din un peïs éloignat é y dissipét tout soun bè en viven din la débauchó (prononcez dèbaoutcho)</p> <p>Après qu'aguét tout despensat arribét uno grando famino dia aquel peïs e el commencét d'éstrè din l'endigenco.  Alors s'en anét é si méteguét al servissé d'un des abitants d'aquel peïs, che Iou mandét din sas possessions, per faire paissé lous pouors.</p> <p>E aouvio bè bougut si rassasia de carrongeos che Ious pouors mangeabou ; mè persouno noun l'en dounabo.</p>	<p>Un homme avait deux fils.  Le plus jeune dit à son père : "mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien."  Et leur père leur fit le partage de son bien.</p> <p>Peu de jours après, le plus jeune de ces deux fils ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays éloigné, où il dissipa tout son bien en débauches.</p> <p>Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité.  Il s'en allait donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans sa maison des champs pour y garder les pourceaux.</p> <p>Et là, il eut été bien aise de remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient ; mais personne ne lui en donnait.</p>
---	---

## NOTES BIOGRAPHIQUES

Parmi les hommes distingués à divers titres, qui appartiennent au département de la Lozère on remarque :

Le pape URBAIN V, le cardinal BLAIN, le chevalier GUERIN, évêque de Senlis, qui commandait l'armée française à la bataille de Bovines ; le troubadour PERIGON, fameux au XIII<sup>e</sup> siècle : l'illustre chimiste CHAPTAL, qui fut membre de l'Institut, ministre de l'intérieur, sénateur et pair de France; René de BERNIS, PELET (de la Lozère), et l'ancien préfet · DE NOGARET, administrateur estimé; plusieurs hommes qui ont fait partie de nos assemblées politiques pendant la Révolution : LESTERPS-BEAUVAIS, LESTERPS, MONESTIER, SERVIÈRES ; divers officiers généraux de la République et de l'Empire — BORELLI, BRUN DE VILLERET, CHALBOS, MEYNADIER, THILORIER, etc. ; le chevalier DU SAILLANT, gentilhomme du Gévaudan, qui commandait le fameux camp de Jalés ; le célèbre RIVAROL, un des plus

spirituels littérateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>, Pierre DAUDE, traducteur et biographe; le publiciste SALAVILLE, le médecin BALDIT, qui fit connaître les propriétés des eaux thermales de Bagnols ; le physicien BLANQUET, poète et littérateur ; etc.

## TOPOGRAPHIE

Le département de la Lozère est un département méditerranée, région du sud, formé principalement du Gévaudan et de parties des ci-devant diocèses d'Uzès et d'Alais (Languedoc).- Il a pour limites au nord, les départements de la Haute-Loire et du Cantal, à l'est, ceux de l'Ardèche et du Gard, au sud, ceux du Gard, et de l'Aveyron ; et à l'ouest, celui de l'Aveyron. Il tire son nom d'une des principales chaînes de montagnes qui le traversent. Sa superficie est de 509,543 arpents métriques.

<sup>2</sup> Quelques auteurs font naître Rivarol à *Bagnols* dans le Gard, d'autres à *Bagnols-les-Bains*, dans la Lozère.

SOL. — Le territoire se divise naturellement en trois régions : au nord, la zone granitique, au centre, la zone calcaire, à base schisteuse, au sud, la zone purement schisteuse. Aux deux extrémités du département à l'est et à l'ouest, on remarque quelques terrains volcaniques.

MONTAGNES. — Le département est sillonné par plusieurs chaînes de montagnes, ramifications de la grande chaîne des Cévennes. — La hauteur moyenne de leurs plateaux est de 750 à 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Celle des trois grands contre-forts dont ils dépendent (la *Margeride*, la *Lozère* et les montagnes d'Aubrac) est de 1350 à 1500 mètres — Le premier donne naissance à la Trueyre, l'un des principaux affluents du Lot : le second, au Lot et au Tarn. — Le troisième, qui s'élève à l'extrémité occidentale du département, sur la frontière de celui de l'Aveyron, ne renferme la source d'aucune rivière importante. — A l'est et au sud-est sur la limite de l'Ardèche, s'élève le groupe principal des Cévennes orientales qui donne naissance à une grande quantité de rivières, parmi lesquelles on remarque l'Allier. Le Gard ou Gardon à sa source dans la partie méridionale où sont les montagnes d'Aigonal. — Les montagnes du département offrent des vestiges d'anciens volcans, des roches escarpées, des grottes ornées de stalactites, de belles cascades, des sites sauvages et gracieux, enfin tous les accidents pittoresques d'un pays montueux. La *Lozère*, qui lui donne son nom, est une chaîne de montagnes qui est moins remarquable par sa hauteur que par ses beaux pâturages et par la nature des rochers qui la composent : ce sont des granits quartzeux, mêlés de mica noir et de feldspath. D'énormes blocs, armés de pointes saillantes, y servent, dit-on, de paratonnerres naturels. Voici la hauteur des principales montagnes et de quelques lieux élevés du département :

Le plateau du <i>Palais du Roi</i> .....	1,548
	mètres
La <i>Margeride</i> .....	1,519
La <i>Lozère</i> .....	1,490
La source de l'Allier.....	1,532

La <i>Cham de la Roche</i> .....	1,328
Le mont Mimat, environ .....	1,111
La <i>Causse de Sauveterre</i> , environ....	975
Le pont de Langogne.....	896
La <i>Causse de l'Hospitalet</i> , environ...	780
Le <i>Bois des Armes</i> (sources du Tarn et de la Ceze) .....	770

FORETS. — Les grandes forêts du département sont celles de Mercoire, du Faudes-Armes, du Calcadis, du Champeros, du bois Noir et de l'Aigonal, composées de chênes, de hêtres ou de pins, celle de Gourdouze, composée de hêtres de l'espèce connue, dans le pays, sous le nom vulgaire de Fayard. On évalue leur superficie à 32,599 hectares, dont 1,437 appartiennent à l'État, et 2,875 aux communes.

LACS. — Le département renferme quatre lacs, tous situés dans les montagnes d'Aubrac. — Ce sont ceux de *Born*, de *Saint-Andéol*, de *Soubeyrol* et de *Saillans*. — La forme circulaire du lac de Born fait croire qu'il occupe le cratère d'un ancien volcan. — Le lac de Saint-Andéol, qui est le plus grand, semble avoir été, sinon creusé, du moins augmenté par le travail des hommes. On remarque à fleur d'eau au couchant, et du côté ou est la pente du terrain, les pointes des poutres qui ont servi à consolider la fondation d'une digue. — Ces deux lacs sont très poissonneux. — Ceux de Soubeyrol et de Saillans communiquent ensemble par la rivière de la Garde. Il existe depuis longtemps des projets pour leur dessèchement, opération qui semblerait pouvoir être effectuée facilement, et qui livrerait au pâturage des bestiaux une excellente prairie d'environ 40 hectares de superficie.

RIVIERES. — Aucune des rivières du département n'y est navigable. Le pays renferme un grand nombre de cours d'eaux vives et excellentes. Les quatre rivières principales qui y ont leur source, le Lot, le Tarn, l'Allier et le Gard, donnent leur nom à quatre départements. — On y compte encore sept rivières secondaires qui sont : le Bès

(affluent de la Trueyre), la Trueyre et la Colagne (affluents du Lot), le Chassézac (affluent du Gard), le Tarnon, la Jonte et la Mimente (affluents du Tarn). — Les hautes montagnes de la Lozère et des Cévennes, qui impriment leur direction aux rivières, envoient les eaux du Lot, du Tarn et de l'Allier dans l'Océan, et celles du Gard dans la Méditerranée.

ROUTES. — Le département possède 24 routes royales ou départementales ; néanmoins une grande partie des transports s'y fait encore à dos de mulets.

### METEOROLOGIE

CLIMAT. — L'atmosphère est sujette à de brusques variations de température, elle passe quelquefois dans la même journée d'une chaleur vive à un froid intense. Le pays a d'ailleurs un climat généralement froid et humide. — Au nord, l'hiver dure six mois, et dans certaines années, neuf mois ; vers le midi, il ne dure que quatre mois. — En général, la température n'est douce que dans les vallons ou dans la partie des Cévennes située au sud. — On a remarqué dans le pays que l'hiver était ordinairement rigoureux, le printemps pluvieux, l'été orageux et l'automne beau, mais vers la fin seulement. — Les extrêmes limites du thermomètre sont communément de - 15° et de + 25° R.

VENTS. — Les vents dominants sont ceux du nord et de l'est dans le nord du département, et ceux de l'ouest et du midi dans le sud. — On redoute pour les vers à soie le vent d'est, qui est sec et chaud et qu'on nomme le *marin blanc*.

MALADIES. — Le pays, en général, est assez sain pour les hommes comme pour les animaux : les uns et les autres y sont robustes et vigoureux. On n'y voit pas régner de maladies épidémiques ; les fièvres intermittentes y sont rares. — Les maladies les plus communes sont les affections catarrhales et rhumatismales, les hydropisies et une espèce de scorbut constitutionnaire. —

On trouve quelques goîtres dans les vallons du Malzieu et de Saint-Léger.

### HISTOIRE NATURELLE

FOSSILES. — Quelques localités du département renferment des fossiles. On en trouve une grande quantité dans la commune de Barjac. M. Ignon fils (de Mende) y a découvert plusieurs ammonites non déterminés et des dépouilles d'ictyosaurus.

RÈGNE ANIMAL. — Le département renferme peu de chevaux et un plus grand nombre de mulets. Les moutons y sont petits, mais produisent une laine douce et fine. — Les bêtes à cornes, quoique également de petite taille, y sont vigoureuses. — Des sangliers, des cerfs et des chevreuils peuplaient autrefois les forêts ; à peine y rencontre-t-on aujourd'hui quelques chevreuils : on y trouve des lièvres et des lapins en quantité ; des blaireaux en petit nombre ; mais les renards sont plus communs. — Les vastes forêts des montagnes donnent asile à des loups de grande taille et très féroces. — C'est de ces forêts et de cette race de loups que sortit, dans le siècle dernier, la fameuse *bête du Gévaudan*. — On a détruit, en dix ans, de 1821 à 1830, 515 loups et louveteaux ; dans ce nombre se trouvaient 52 loups et 61 louves dont 9 pleines. — Le dogue ou chien de parc est de la plus belle race, et sa force égale son ardeur pour la chasse des animaux sauvages et la défense des troupeaux. — Parmi les oiseaux de proie on remarque l'aigle royal. — Le gibier ailé est abondant ; On y trouve le pluvier doré, la sarcelle, les perdrix, les grives, les cailles, les bécasses, etc. Enfin les rivières et les lacs fournissent des truites et des anguilles excellentes.

RÈGNE VÉGÉTAL. — La Flore du département est assez riche. — On y trouve surtout ces plantes vénéneuses qu'on a su métamorphoser en remèdes efficaces, telles que la ciguë, la jusquiame, le napel, le colchique, la douce-amère, la flammule, la pulsatile, la digitale pourprée et l'arnica ; le

nombre de plantes usuelles en médecine ou dans les arts, qui se trouvent dans le département, s'élève à environ 800. — La garance, l'herbe aux tanneurs (*coriaria myrtifolia*), le genêt des teinturiers (*genista tinctoria*), la parelle y croissent spontanément. — Le tabac, lorsque la culture en était permise prospérait dans les montagnes d'Aubrac.

RÈGNE MINÉRAL. — Le département possède des richesses minérales et métalliques qui pourraient être l'objet d'exploitations en grand à l'instar de celles du Hartz en Westphalie et de Freyberg en Saxe. — On y exploite du plomb argentifère, du cuivre, de l'antimoine, de la litharge, de l'alquifoux, du marbre, du porphyre, du granit et du gypse. La mine de plomb argentifère de Vialas produit de 7 à 800 grammes d'argent par quintal métrique de plomb. Il existe dans le pays des mines de fer et de houille, qui ne sont pas exploitées, de la manganèse, du kaolin, etc. On y trouve des carrières de jais, des cristaux de gypse, des saphirs, etc. — Après les grandes pluies, le Gardon et la Cèze roulent des paillettes d'or. — Le pic de Muret offre des traces d'un ancien volcan.

*Eaux minérales.* — Le département compte un grand nombre de sources minérales (froides et acidules) et de sources thermales. Les premières se trouvent à Sarrons, près Saint-Chely, à Saint-Pierre, près le Malzieu, à Javols, à Colagne, au Mazel-Chabrier, au Mazel-de-Laubies au roc de Saint-Amans à Laval-d'Auroux, à LavaI-d'Atger, à Quezac, à Ispagnac, à Florac, etc. L'analyse chimique range ces diverses eaux parmi les eaux gazeuses et martiales. Elles contiennent toutes de l'acide carbonique, et sont apéritives et toniques. — Saint Léger-de-Peyre possède plusieurs sources d'eau cuivreuse que les habitants regardent comme purgatives et qui causent à ceux qui en boivent quelques verres de violents vomissements. Les eaux thermales et sulfureuses de Bagnols-les-Bains sont depuis longtemps connues. — On a créé, il y a peu d'années, un établissement thermal à *La Chaldette*, commune de Brion, arrondissement de Marvejols. Les eaux y sont d'une nature analogue à celles de Bagnols.

## VILLES, BOURGS, CHATEAUX, ETC.

- [MENDE](#)
- [BAGNOLS](#)
- [CHATEAUNEUF-RANDON](#)
- [ESTABLES](#)
- [GRANDRIEU](#)
- [LANGOGNE](#)
- [LANUEJOLS](#)
- [LES LAUBIES](#)
- [NAUSSAC](#)
- [SAINT-AMANS](#)
- [SAINT-JULIEN-DU-TOURNEL](#)
- [VILLEFORT](#)
- [FLORAC](#)
- [ISPAGNAC](#)
- [MEYRUEIS](#)
- [QUEZAC](#)
- [SAINTE-ENIMIE](#)
- [SAINT-PREJET](#)
- [MARVEJOLS](#)
- [LA CANOURGUE](#)
- [CHANAC](#)
- [CHIRAC](#)
- [GREZES](#)
- [JAVOLS](#)
- [LE MALZIEU](#)
- [MONASTIER](#)
- [NASBINALS](#)
- [SAINT-CHELY-D'APCHER](#)
- [SALMON](#)

MENDE, sur la rive gauche du Lot, chef-lieu de préf. à 141 lieues S. de Paris (distance légale. — on paie 69 postes 3/4). 5,822 hab. — Cette ville n'était autrefois qu'un petit bourg (*Viculus Mimatensis*). Saint Privat, évêque de Javols, qui, après le sac de cette ville par les Vandales, s'était réfugié dans une grotte voisine de ce bourg, en fut tiré par les Barbares et martyrisé à Mende même. Après le départ des Vandales, on bâtit une église sur le lieu où le saint avait été enterré. Les miracles qu'opérèrent, dit-on, ses reliques, y attirèrent une grande affluence du peuple et insensiblement il se forma à l'entour une ville où fut transféré le siège de l'évêché du Gévaudan. - Mende eut à souffrir au XVI<sup>e</sup> siècle des guerres de religion ; elle renfermait alors plusieurs couvents dont les richesses attirèrent les calvinistes, qui mirent la ville à contribution. L'histoire rapporte qu'ils emportèrent des églises de Mende plus de 280 marcs d'argent en vases sacrés et en reliquaires. A cette époque la grosse cloche de la cathédrale fut fondue pour faire des canons. — Les évêques de Mende eurent pendant long-temps le droit de battre monnaie ; ils étaient seigneurs hauts justiciers de la ville ; mais en 1306 ils partagèrent leur souveraineté avec les rois de France. — Mende est agréablement situé sur le bord du Lot, dans un vallon entouré de montagnes d'où coulent de nombreux ruisseaux qui arrosent et fertilisent

les jardins des bastides éparses autour de la ville. Ces petites maisons de campagne toutes éclatantes de blancheur, les prairies et les vergers dont elles sont entourées, offrent un aspect des plus agréables. — La ville est entourée d'un petit boulevard qui sert de promenades, mais ses rues sont mal percées, étroites et tortueuses ; elle renferme un assez grand nombre de fontaines publiques, parmi lesquelles ont remarqué celle du Griffon. — L'enceinte de Mende est de forme triangulaire. — Toutes les toitures des maisons sont en ardoises. — La cathédrale est une église gothique qui n'est remarquable que par ses deux clochers dont l'un passe pour un chef-d'œuvre de délicatesse et d'art. — L'ancien palais épiscopal devenu l'hôtel de la préfecture, renferme une belle galerie et un beau salon, dont les plafonds sont enrichis de bonnes peintures par Besnard. — Mende possède une bibliothèque publique riche de 6,600 volumes. — Sur la pente rapide et dépouillée du Mont-*Mimat*, qui a donné son ancien nom (*Mimate*) à la ville, se trouve l'*ermitage de Saint Privat*, taillé en partie dans le roc. Cet ermitage est à 200 mètres au-dessus de la ville, élevée elle-même de 690 mètres au-dessus du niveau de la mer. La hauteur absolue du Mont-*Mimat* est d'environ 1,100 mètres.

BAGNOLS, à 3 lieues E. de Mende. Pop. 398 hab. — Le village de Bagnols est bâti en amphithéâtre dans un terrain schisteux et pyriteux qu'environnent et que surmontent des masses calcaires. Il doit son origine à une source d'eau thermale qui sort d'une grande voûte au bas du village, et qui fournit 172 mètres cubes d'eau, par 24 heures. — L'établissement thermal renferme huit baignoires et deux piscines ; l'eau est à 45 degrés centigrades ; elle est d'une couleur légèrement opaline et contient du muriate de magnésie et du sulfate de chaux ; on l'emploie contre les rhumatismes et les paralysies ; on l'administre en bains, en douches et en boissons. On fait aussi un très grand usage des étuves.

CHATEAUNEUF-RANDON, ch.-l. de cant., à 6 lieues N.-E. de Mende. Pop. 607 hab. — Cette petite ville, située sur une montagne, était autrefois fortifiée et fut jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le siège d'une des baronnies du Gévaudan. — Châteauneuf était défendu par le château de Randon, dont on y voit encore les ruines et qui lui a donné son surnom. Il doit sa célébrité au siège que les Anglais y soutinrent en 1380, contre le fameux connétable Duguesclin. Le gouverneur avait promis de se rendre dans 15 jours s'il n'était pas secouru ; dans l'intervalle, Duguesclin tomba malade, et sentant sa fin prochaine, embrassa les vieux capitaines qui l'entouraient et leur recommanda en mourant de ne point oublier *qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis* ; il mourut le lendemain. — Le maréchal de Sancerre s'avança sur les bords du fossé de la ville assiégée, et somma le gouverneur de rendre la place, ainsi qu'il l'avait promis ; le gouverneur répondit qu'il avait donné sa parole à Duguesclin, et qu'il ne la rendrait qu'à lui. Alors Sancerre avoua que le connétable n'était plus : ' Et, bien ! reprit le gouverneur, je porterai les clefs de la ville sur son tombeau. Sancerre revint tout préparer pour cette cérémonie extraordinaire. On ôta de la tente du héros tout ce qu'elle renfermait de lugubre : son cercueil fut placé sur une

table couverte de fleurs. Bientôt on vit le gouverneur de Châteauneuf-Randon sortir de la place à la tête de sa garnison ; il traversa l'armée au bruit des trompettes, et arriva dans la tente de Duguesclin : les principaux officiers de l'armée, debout et silencieux, y étaient rassemblés. Le gouverneur se mit à genoux devant le corps dit connétable et posa les clefs sur son cercueil ! — La route de Mende au Puy passe au pied de la montagne au sommet de laquelle s'élève Châteauneuf-Randon ; sur cette route, au hameau de la Bitarelle, on a construit, en 1820, un monument à Duguesclin.

ESTABLES, à 3 lieues N. de Mende. Pop. 650 hab. — C'est près de la commune d'Estables que se trouve le plus haut plateau granitique du pays ; c'est une ramification de la Margeride ; il y a environ 1,550 mètres au-dessus de la mer : on le nomme le *Palais du Roi*, sans doute parce qu'on remarque dans le voisinage les ruines d'un ancien château qui a appartenu aux rois d'Aragon.

GRANDRIEU, ch.-l. de cant., à 9 lieues de Mende. Pop. 1,462 hab. — On remarque à Grandrieu une tour carrée qui a servi à la détermination des triangles de la carte de Cassini. — La belle route militaire ouverte par Agrippa, qui conduisait de Lyon en Auvergne, dans l'Aquitaine et en Espagne, traversait le territoire de Grandrieu. — Ou on voit encore quelques vestiges bien conservés dans divers hameaux de cette commune.

LANGOGNE, sur la rive gauche de l'Allier, ch.-l. de cant., à 11 lieues N.-E. de Mende. Pop. 2,720 hab. — Cette ville, placée sur un des plateaux les plus élevés du département, est située à peu de distance de la source de l'Allier ; elle doit son origine à un monastère fondé dans le X<sup>e</sup> siècle par un des vicomtes du Gévaudan, monastère dont la vieille église subsiste encore et sert d'église paroissiale. — Langogne a été pendant la Révolution, le chef-lieu d'un district et le siège d'un tribunal. — On remarque, dans ses environs, sur le Mont-Milan, les vestiges d'un camp romain.

LANUEJOLS ou LANOUGEOLE, à 2 lieues E. de Mende. Pop. 650 hab. — Un monument romain, le mieux conservé et le plus considérable de tous ceux du Gévaudan, se trouve à l'entrée de ce village. Divers auteurs l'ont mal à propos désigné comme le mausolée Munatius Plancus, fondateur de Lyon, dont le tombeau existe, suivant l'itinéraire de Vaysse de Villiers, à Gaëte, dans le royaume de Naples. — L'architecture du monument de Lanuejols, indique un monument du III<sup>e</sup> siècle. C'est un quadrilatère dont chaque côté est tourné vers un des points cardinaux : les faces extérieures ont une largeur de 6 mètres 75 centimètres, chaque angle est décoré de pilastres d'ordre corinthien ; l'ordonnance générale de l'édifice offre quatre portiques diversement décorés. — Plusieurs anciens châteaux existent sur le territoire de Lanuejols ; on remarque le château du Boy et les ruines de celui de Chapieu, qui appartenaient à l'ancienne maison de Châteauneuf-Randon, de laquelle sont sorties celles de d'Apchier et de Joyeuse.

LAUBIES (LES), sur la Trueyre, à 6 lieues N. de Mende. Pop. 721 hab. — Il existe, dans un des villages qui dépendent de cette commune, au Mazel, une source d'eau minérale acidule, estimée presque à l'égal de celle de Vals (Ardèche), et qui, depuis quelque années, attire sur les lieux un grand nombre de buveurs.

NAUSSAC, à 11 lieues N.-E. de Mende, Pop. 409 h. — On voit dans cette commune les ruines du château de Naussac, qui dépendait autrefois de l'abbaye des Chambons. L'héroïque évêque de Marseille, Belzunce, qui était aussi abbé des Chambons, venait souvent, pendant la belle saison, habiter ce château ; ce fut là qu'en 1722, après la peste de Marseille, il se retira pour respirer un air frais et pur. — Le lieu élevé où Naussac est situé se nomme dans le pays le *Rognon des Montagnes* de la Lozère.

SAINT-AMANS, ch.l. de cant., à 5 lieues N. de Mende. Pop. 323 hab. — Ce

village, où est placé le premier relais de la poste de Mende à Saint-Flour, renferme sur son territoire à la Cham de la Roche, le point le plus élevé de cette route, se trouve à 1,328 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Saint-Amans est placé au milieu des montagnes ; ses maisons y sont toutes bâties en granit. Le pays environnant offre beaucoup de genêts et de pâturages mêlés de masses granitiques, est sillonné par des ruisseaux, des torrents et des cascades. — La route serpente à travers les montagnes, à une hauteur de 800 à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

SAINT-JULIEN-DU-TOURNEL, sur la rive gauche du Lot, à 5 lieues E. de Mende. Pop. 1,133 hab. — Cette ville tire son origine et son nom d'un ancien château appartenant à une des plus illustres maisons de France au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, dont était membre le chevalier Guérin, évêque de Senlis et chancelier de France, qui, en 1214, commandait, à Bovines, l'armée de Philippe-Auguste. — Le château de Tournel était une des huit baronnies du Gévaudan. — Des mines de plomb qui ont été anciennement exploitées existent sur le territoire de Saint-Julien ; on y voit encore les restes des fonderies qu'y avaient établies les Sarrasins.

VILLEFORT, sur la Devèze, ch.-l. de cant., à 11 lieues E. de Mende. Pop. 1,516 hab. — Cette ville est fort ancienne et doit son origine à des mines de plomb argentifère et de cuivre qui y sont exploitées depuis environ 70 ans. — Elle est située au pied de la montagne de la Lozère, dans un vallon étroit, arrosé par la petite rivière de la Devèze. — Elle faisait autrefois partie du diocèse d'Uzès. Pendant la Révolution, elle fut le chef-lieu d'un district et le siège d'un tribunal, son importance actuelle dépend entièrement de l'exploitation de ses mines et de son commerce, car, étant située sur les limites du département et près des confins des départements du Gard et de l'Ardèche, elle est la ville de transit des vins, des soies, des sels, des houilles, des blés, des farines et des châtaignes, que les habitants de l'Ardèche et

du Gard échangent avec ceux de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, etc.

FLORAC, sur la rive gauche du Tarnon, ch.-l. d'arrond., à 9 lieues S.-S.-E. de Mende. Pop. 2,194 hab. — Cette ville est ancienne ; elle doit son origine à un ancien château qui avait le titre de baronnie. — Elle est agréablement située, sur la rive gauche du Tarnon, près de son confluent avec le Tarn et la Mimente, dans un étroit vallon couvert de prairies et parsemé d'arbres fruitiers, les coteaux qui le dominent sont plantés de vignes, surmontés à l'est par des châtaignier et des chênes, et à l'ouest par une chaîne de rochers élevés, présentant à leur base une crevasse pittoresque d'où jaillit une source limpide et abondante qui traverse la ville, où elle forme deux beaux bassins tombant en cascades l'un dans l'autre, et dont les eaux font mouvoir plusieurs moulins avant de se mêler avec celles du Tarnon. — Florac ne se compose guère que d'une seule rue où passe la route, et d'une petite place. — On considère la source de Florac comme minérale et acidule.

ISPAGNAC, sur la rive droite du Tarn, à 2 lieues N.-O. de Florac. Pop. 1,885 hab. Ce bourg très agréable est bâti dans un joli vallon, sur les bords du Tarn. On y voit quelques constructions particulières remarquables. Si l'on devait ajouter foi au *Dictionnaire Universel* de la France, il existerait, dans les environs, une mine de plomb argentifère assez riche, puisqu'elle donnerait 33 livres de plomb et 8 onces d'argent par quintal de minerai. — La route de Mende à Florac passe par Ispagnac, et traverse le plateau calcaire et aride qui sépare le bassin du Tarn de celui du Lot ; cette haute plaine porte le nom de *Causse de Sauveterre* ; privée d'arbres, de ressources et presque de terre végétale, elle est frappée d'une affreuse stérilité qui n'a permis à aucune habitation de s'y établir. On trouve seulement, à un quart de lieue, sur la gauche de la route, dans un petit enfoncement, le Fressinet, misérable hameau où le relais de poste est placé. — La *Causse de Sauveterre* a une largeur d'environ 3 lieues, et est élevée de 975 mètres au moins au-

dessus de la mer. — Le froid, la neige et les tourmentes en rendent quelquefois le trajet périlleux ; dans des hivers rigoureux, des voyageurs y sont morts.

MEYRUEIS, ch.-l. de cant., à 6 lieues S.-O. de Florac. Pop. 2,092 hab. On voit, dans le flanc d'une colline, près de cette ville, trois grottes dont la première n'est remarquable que par un grand arceau naturel, si régulier, qu'il semble tracé par un architecte. — Les deux autres sont plus grandes et renferment un grand nombre de stalactites variées de diverses couleurs. S'il faut en croire la description qu'en a donnée un académicien de Béziers, on trouve, dans leur forme fantastique, des représentations d'animaux terrestre, d'oiseaux, d'arbres, de fleurs, de fruits, ainsi que des statues, des pyramides, des colonnes, etc. — Il existe, aux environs de Meyrueis, des mines de houille non exploitées.

QUEZAC, sur la rive gauche du Tarn, à 2 lieues N.-O. de Florac. Pop. 1,241 hab. — Ce bourg, déjà ancien, doit sans doute son origine à une source d'eau minérale froide et acidule qui depuis long-temps possède une grande réputation dans le Gévaudan et dans les pays environnants. On y remarque un pont gothique sur lequel est bâtie une chapelle, et qui a été construit aux frais du pape Urbain V, natif du village de Grisac, près Florac.

SAINTE-ENIMIE, sur la rive droite du Tarn, ch.-l. de cant., à 5 lieues O. de Florac. Pop. 1,219 hab. — Cette petite ville est située au milieu de montagnes hautes et escarpées ; elle est très ancienne et doit son nom à un monastère de religieuses de l'ordre de Saint-Benoit qui, d'après une ancienne légende, aurait été fondé dans le VII<sup>e</sup> siècle, par la princesse Enimie, fille de Clotaire II, fils de Chilpérie. Cette légende est assez curieuse : elle rapporte qu'Enimie, également belle et vertueuse, avait résolu de se consacrer à Dieu, qu'elle pria, son père voulant la marier, de la rendre si difforme que personne ne voulut l'épouser ; sa prière fut exaucée, et une lèpre affreuse couvrit son corps et son visage ;

quelques temps après, ayant désiré être guérie, il lui fut révélé qu'elle ne trouverait sa guérison que dans les eaux d'une source, la *Burle*, qui se jette dans le Tarn, près du lieu où est aujourd'hui Sainte-Enimie. La princesse arriva à cette source après bien des fatigues et fut guérie ; mais toutes les fois qu'elle voulait sortir du vallon, la lèpre lui revenait. Enimie crut que Dieu lui ordonnait de passer ses jours dans cette solitude et y fonda un monastère dont elle devint l'abbesse ; elle ne quitta plus le cloître que pour aller prier dans une grotte qui existe encore et sur laquelle on a, par la suite, bâti une chapelle en son honneur. Deux siècles après la mort d'Enimie, les religieuses du monastère qu'elle avait fondé, tombèrent dans un si grand relâchement, que l'évêque de Mende se cru obligé de les remplacer par des bénédictins tirés du monastère de Saint-Chaffre, près du Puy. L'acte de donation du monastère de Sainte-Enimie, à l'abbaye de Saint-Chaffre, fut passé à Rome, dans le IX<sup>e</sup> siècle, devant le tombeau de Saint-Pierre et en présence du pape Agapet.

**SAINTE-PREJET**, sur la rive gauche du Tarn, à 10 lieues O. de Florac. Pop. 394 hab. Les rives du Tarn présentent un grand nombre de sites sauvages et pittoresques. On y remarque surtout le *Pas du Souci*, auprès de Saint-Prejet où deux montagnes rapprochées à leurs sommets semblent inviter un hardi ingénieur à les réunir par un pont qui se trouverait placé à six cents mètres d'élévation. — Les eaux de la rivière s'engouffrent au-dessous entre deux énormes rochers appelés l'un *Roc-Sourde*, et l'autre *Roc-Aiguille* et contenues par ces digues gigantesques, suivent leur cours avec un mugissement que les échos augmentent et font retentir au loin.

**MARVEJOLS**, sur la rive droite de la Colagne, ch.-l. d'arron., à 7 lieues O.-N.-O. de Mende. Pop. 3,885 hab. — Cette ville est située dans un vallon riant, arrosée par la Colagne affluent du Lot ; c'est une ville très ancienne et qui eut de l'importance à l'époque des guerres contre les Anglais. Les habitants se signalèrent alors tellement, que Charles V,

en faisant de leur cité le siège d'un justice royale, leur accorda trois consuls dont le premier eut entrée aux Etats-Generaux du Languedoc, pour le diocèse de Mende. — Les armes de Marvejols étaient, à cette époque, un château d'argent ; le Roi Charles VII y ajouta au-dessus de la maîtresse tour, une main armée, tenant une fleur de lis d'or, et ce à cause des services que les habitants avaient rendus à l'Etat, *guerris durantibus*, ainsi s'exprime la charte. — Marvejols a beaucoup souffert pendant les guerres civiles et religieuses. En 1586 le duc de Joyeuse, commandant l'armée de Henri III. s'en empara, la pilla, la brûla et en fit raser les murailles. — Six ans après elle fut rebâtie : Henri IV encouragea sa reconstruction par ses bienfaits. — Ce désastre servit du moins à l'embellissement de la ville, qui est maintenant régulière, bien bâtie et bien pavée, et décorée de plusieurs fontaines ; on y voit une assez belle place ornée aussi d'une fontaine avec deux bassins. — Les eaux de la Colagne passent pour bonnes pour la teinture ; un canal de dérivation les conduit dans le faubourg de Barri, où elles servent à plusieurs ateliers de teinturerie et font tourner divers moulins.

**CANOURGUE (LA)**, sur l'Urugne, ch. l. de cant. à 4 lieues S.-S.-O. de Marvejols. Pop. 1,85 hab. — Cette ville, située dans un vallon agréable et fertile, est fort ancienne ; on y voit les vestiges d'une fontaine qu'on croit de construction gauloise, et les ruines d'un ancien fort, dit *fort de Saint-Amand*. — Des fouilles faites en 1829, dans les environs de la Canourgue, y ont fait découvrir des vases un grand nombre de débris de poterie romaine, une meule en pierre et de l'argile figuline, ce qui a fait supposer qu'il y existait, du temps des Romains, une fabrique de poterie. — Cette ville possédait dans le XI<sup>e</sup> siècle, outre son église paroissiale, une abbaye dont les moines étaient mariés pour la plupart, et que, dans le but d'y rétablir la discipline réunit en 1050, aux bénédictins de Saint-Victor de Marseille. — La Canourgue est depuis un temps immémorial le centre d'une fabrication de serges et d'étoffes de

laine, connues sous le nom de cadis de la Canourgue. Cette fabrication donnait lieu à un commerce très étendu : les cadis de la Canourgue étaient avant la révolution, les seules doublures que l'on employât pour l'habillement des troupes.

CHANAC, sur la rive gauche du Lot, ch. 1. de cant. à 3 lieues S. de Marvejols. Pop. 1,881 hab. — Le territoire qui environne cette petite ville offre plusieurs monuments druidiques, et entre autres des dolmens à l'Aumède et aux Fonds. — On voit à Chanac les ruines de l'ancien Château des évêques de Mende, qui dominant un vallon assez étendu, traversé par le Lot, sur lequel on a récemment construit un beau pont en pierre.

CHIRAC, sur la rive droite de la Colagne, à 1 lieu S.-O. de Marvejols. Pop. 1,238 hab. — Le territoire de Chirac renferme aussi plusieurs monuments druidiques. Les Anglais, qui ravageaient le pays au XIV<sup>e</sup> siècle, éprouvèrent, près de cette ville, une défaite complète. Le lieu où ils furent battus porte encore aujourd'hui le nom de Cimetière des Anglais.

GREZES, à 4 lieues S.-E. de Marvejols. Pop. 458 hab. — Grégoire de Tours fait mention du château de Grèzes, *Castellum Gredonense*, qui, au commencement du V<sup>e</sup> siècle, fut attaqué inutilement par les Vandales. Saint Privat s'y était réfugié avant son martyre. — Ce château devint, par la suite le chef-lieu de la vicomté de Gévaudan, qui appartint successivement au comte de Toulouse et aux rois d'Aragon. En 1617, le château de Grèzes fut pris par les protestants, et Louis XIII, en 1632 le fit démolir. — On remarque près de Grèzes une grotte qui renferme des belles stalactites et stalagmites.

JAVOLS, à 5 lieues N. de Marvejols. Pop. 1,881 hab. Cette Commune, située sur le Tréboulin, et qui, comme la plupart des autres communes du département renferme un grand nombre de villages, occupe l'emplacement d'une ancienne ville gauloise (*Gabalum*), cité et capitale des *Gabali*, premiers habitants du

Gévaudan. — Cette ville était devenue au III<sup>e</sup> siècle, le siège d'un évêché ; elle fut saccagée par les Vandales au V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, et entièrement détruite par les Sarrasins au commencement du VIII<sup>e</sup> ; déjà le siège épiscopal avait été transféré à Mende. Javols n'est plus aujourd'hui qu'un simple village où l'on ne retrouve aucune trace de son ancienne splendeur ; tous les monuments dont les Romains l'avaient ornée, ayant été détruits lors de ses désastres. — En 1829, en extrayant des pierres pour la restauration de l'église paroissiale, on trouva une enceinte circulaire de murailles assez vaste, formant probablement un cirque au milieu de laquelle était une colonne en pierre calcaire, dédiée, ainsi que le portait une inscription latine, par la cité des Gabales à Posthume qui, après avoir été préfet des Gaules, devint empereur en 258. Cette découverte donna l'éveil, on fit d'autres fouilles, et on reconnut les vestiges d'édifices considérables ; parmi les décombres, se trouvèrent des statuettes de dieux lares et autres, des couteaux, des médailles, des styles, des clefs, des ustensiles en bronze, des débris de poterie rouge et grise, avec des dessins en relief (représentant des feuilles, des fleurs, des sujets de chasse, etc.), des fragments de marbre précieux et de pavés en mosaïque. — Les médailles ont été déposées au musée de Mende ; elles sont de la colonie de Nîmes, avec l'effigie des enfants d'Agrippa, d'Auguste, ayant au revers l'autel de Lyon, consacré à Rome et à cet empereur, par soixante nations gauloises, au confluent de la Saône et du Rhône ; de Tibère, de Claude, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Claude le Second dit le Gothique.

MALZIEU (LE) sur la Trueyre, ch.-l. de cant., à 10 lieues N. de Marvejols. Pop. 1,076 hab. — Le Malzieu dépendait autrefois du duché de Mercoeur ; qui était formé de plusieurs communes situées en Auvergne et en Gévaudan, le duc était un des huit barons du Gévaudan, et avait entrée aux états du Languedoc et du pays. Le Malzieu avait une justice particulière pour toutes les communes de la baronnie de Mercoeur, qui ressortissait

du parlement de Paris en vertu d'une transaction faite en 1312, entre les habitants de cette ville et le bailliage du Gévaudan. — En 1573 et en 1577, les protestants assiégèrent et prirent le Malazieu ; en 1586, le duc de Joyeuse s'en empara. Cette ville a dû, de nos jours, à l'un de ses honorables citoyens, le général Brun de Villeret, l'établissement d'une fabrique de couvertures de laine qui a accru l'industrie locale.

MONASTIER, 5 lieues S. de Marvejols. Pop. 534 hab. — Ce village doit son origine et son nom à un ancien couvent de Bénédictins qu dépendait de Saint-Victor de Marseille, et dans lequel Guillaume de Grimoard, qui devint pape sous le nom d'Urbain V, avait fait son noviciat. Une partie de l'église de l'abbaye existe encore et sert de paroisse. C'est un vaisseau gothique ; les chapiteaux des colonnes et des pilastres qui supportent la voûte, sont ornés de sculptures offrant des figures grotesques et des animaux fantastiques. A la porte du chœur on remarque les armes d'Urbain V.

NASBINALS, ch.-l. de cant., à 12 lieues N.-O. de Marvejols. Pop. 1,214 hab. — L'église de Nasbinals est remarquable par son clocher octogone ; on en fait remonter la construction au XIV<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les Anglais occupaient le pays.

SAINT-ALBAN, à 9 lieues N.-N.-E. de Marvejols. Pop. 2,470 hab. Canilhac fut, jusque dans le XVIII<sup>e</sup> siècle le siège d'une des baronnies du Gévaudan, qui fut transféré à St. Alban par lettres-patentes 1743 (ou 1748 ?) — Le château de St.-Alban appartenait à la maison de la Morangiès ; c'est aujourd'hui une propriété départementale ou l'on a établi un hospice pour les femmes aliénées.

SAINT-CHELY-D'APCHER, ch.-l. de cant., à 8 lieues N. de Marvejols. Pop. 1,651 hab. — Cette petite ville qui pendant la révolution, fut le chef-lieu d'un district et le siège d'un tribunal est le centre du commerce des laines du pays ; elle est située au milieu des montagnes. — A une lieue au nord, sur la

partie du plateau qui paraît en être le point culminant, on remarque d'énormes blocs de granit, empilés les uns sur les autres et plus au moins arrondis ; quelques-uns ressemblent à des meules de moulin, plusieurs de ses blocs ne touchent que par un point à ceux qui leur servent de base. Il en est qui sont placés en équilibre et qu'une pression légère suffit pour remuer, bien qu'il soit impossible de les déplacer. Les habitants du pays les appellent *les Rochers de Lagarde* nom du village le plus voisin.

SALMON, sur la rive gauche du Lot, à 7 lieues S.-O. de Marvejols. Pop. 1,477 hab. — L'église de Salmon a été bâtie aux frais du pape Urbain V ; on voit ses armes sur l'un des murs extérieurs. Un des villages qui dépendent de la commune de Salmon, Montjézieu était, antérieurement au XIV<sup>e</sup> siècle le chef-lieu d'une colonie juive ; il existe, dans d'autres hameaux voisins, à Booz, à Reilhes et à la Tieul, des tombeaux juifs creusés dans le rocher. -Le pont sur le Lot qui conduit de Salmon à Montjézieu, est remarquable par l'ouverture et l'élévation de l'arche qui le forme.

### VARIETES – LEVER DE SOLEIL

Un des plus beaux spectacles qu'offrent les pays montagneux comme le département de la Lozère, est celui du lever du soleil, quand les brumes du printemps ou brouillard de l'automne enveloppent encore les sommets et comblent pour ainsi dire les vallées. Nous avons été frappé de ce tableau merveilleux sur les chaînes qui bordent les vallées du Tarn et du Lot, et nous résisterions difficilement au plaisir de les présenter à nos lecteurs, si nous n'en trouvions une description pleine d'éclat et de vérité dans un ouvrage à peu près oublié aujourd'hui de M. Thiers : Tandis que je gravissais, dit l'écrivain, par une matinée très froide, le sentier escarpé qui conduit au haut de la montagne, un brouillard épais remplissait l'atmosphère. Je voyais à peine les arbres les plus voisins de moi, et leurs troncs se dessinaient comme des ombres à travers la vapeur. Arrivé au sommet met, je fut ravi de

me trouver au pied d'une gothique chapelle et ses ogives, ses arcs si divisés ses fenêtres au forme de rosaces, ses vitraux de couleur, a moitié brisés, me charmèrent. — Enfin, me dis-je en passant sous l'antique porte, voici une véritable abbaye. — Le soleil, se levant à peine, donnait un relief extraordinaire à tous les objets. Le brouillard, que j'avais un instant auparavant sur la tête, était alors au-dessous de mes pieds, il s'étendait comme une mer immense, et allait flotter contre les montagnes et jusque dans leurs moindre sinuosités. Je voyais des bouquets d'arbres dont le tronc était plongé dans la vapeur, et dont la tête paraissait à peine; des châteaux à quatre tours, qui ne montraient que leurs cônes d'ardoise. La moindre brise qui venait soulever cette masse l'agitait comme une mer. Auprès de moi, elle venait battre contre les rochers, et j'aurais été tenté de me baisser pour y puiser comme dans un liquide. Bientôt le soleil la pénétrant, l'agita profondément, et y produisit une espèce de tourmente. Soudain elle s'éleva dans l'air comme une pluie d'or ; tout disparut à travers cette vapeur de feu, et le disque même du soleil fut entièrement caché. Ce spectacle avait le prestige d'un songe; mais un instant après, cette pluie retomba, l'air se retrouva aussi pur, le brouillard aussi épais, mais moins élevé. Grâce à cet abaissement de nouveaux arbres montraient leurs têtes, des coteaux inaperçus tout à l'heure présentaient leurs cimes grises oui verdoyante. Ce mouvement d'absorption se renouvela plusieurs fois, et à chaque reprise, le brouillard, en retombant, se trouvait abaissé, et une nouvelle zone était découverte: enfin la

vallée se montra délivrée des brouillards, fraîche de la rosée et brillante du soleil. Dans ce moment le voile était tiré ; je voyais tout, jusqu'à l'écume des torrents et au vol des oiseaux ; l'air était parfaitement pur ; seulement quelques nuages, qui se trouvaient sur la direction ordinairement plus froide des eaux ou des courants d'air, circulaient encore dans le milieu du bassin, se traînaient peu à peu le long des montagnes, remontaient dans leurs sinuosités, et venaient se reposer enfin autour de leurs pointes les plus élevées, où ils ondoyaient légèrement. Mais la vallée, comme une rose fraîchement épanouie, me montrait ses bois, ses coteaux, ses plaines vertes du blé naissant, ou noires d'un récent labourage ; ses étages nombreux couverts de hameaux et de pâturages; ses bosquets flétris mais conservant encore leur feuillage jaunâtre ; enfin des glaces et des rochers menaçants. Mais ce qu'il est impossible de rendre, c'est ce mouvement si varié des oiseaux de toute espèce, des troupeaux qui avançaient lentement d'une haie à l'autre, de ces chevaux qui bondissaient dans les pâturages ou au bord des eaux ; ce sont surtout ces bruits confus de sonnettes des troupeaux, des aboiements des chiens, du cours des eaux et du vent, bruits mêlés adoucis par la distance, et qui, joignant leur effet à celui de tous ces mouvements, exprimaient une vie si étendue, si variée, et si calme. Je ne sais quelles idées douces, consolantes, mais infinies, immenses, s'emparent de l'âme à cet aspect, et la remplissent d'amour pour cette nature et de confiance en ses œuvres.

## DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

**POLITIQUE-** Le département nomme 3 députés. — Il est divisé en 3 arrondissements électoraux, dont les chefs-l. sont: Mende, Florac et Marvejols — Le nombre des électeurs est de 621.

**ADMINISTRATIVE** — Le chef-lieu de la préfecture est Mende, Le département se divise en 3 sous-préf. ou arrond. commun.

Mende	7 cantons,	62 communes,	45,440 habit.
Florac	7	51	41,525
Marvejols	10	76	53,382
Total .	24 cantons,	189 communes,	140,347 habit.

*Service du trésor public.* — 1 receveur général et 1 payeur (résidant à Mende), 2 receveurs particuliers, 3 percept. d'arrond.

*Contributions directes.* — 1 directeur (à Mende), et 1 inspect.

*Domaines et Enregistrement.* — 1 directeur (à Mende), 1 inspecteur, 2 vérificateurs.

*Hypothèques.* — 3 conservateurs dans les ch.-l. d'arr. commun.

*Contributions indirectes.* — 1 directeur (à Mende), 3 receveurs entreposeurs.

*Forêts.* — Le départ. fait partie de la 29<sup>e</sup> conservation forestière, dont le chef-lieu est Privas.

*Ponts-et-chaussées.* — Le département fait partie de la 12<sup>e</sup> inspection, dont le chef-lieu est Clermont-Ferrand. — Il y a 1 ingénieur en chef en résidence à Mende.

*Mines.* — Le département fait partie du 16<sup>e</sup> arrondissement et de la 5<sup>e</sup> division, dont le chef-lieu est Montpellier.

*Haras.* — Le département fait partie, pour les courses de chevaux, du 6<sup>e</sup> arrondissement dont le chef-lieu est Aurillac.

**MILITAIRE** — Le département fait partie de la 9<sup>e</sup> division militaire, dont le quartier général est à Montpellier. — Il y a à Mende : 1 maréchal de champ commandant la subdivision ; 1 sous-intendant militaire.- Le dépôt de recrutement est à Mende. — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de 15<sup>e</sup> légion dont le chef-lieu est à Nîmes.

**JUDICIAIRE** — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Nîmes. Il y a dans le département 3 tribunaux de 1<sup>re</sup> instance à Mende (2 chambres), Florac, Marvejols, qui font l'office de tribunaux de commerce.

#### RELIGIEUSE

*Culte catholique* — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le V<sup>e</sup> siècle, suffragant de l'archevêché de Nîmes, et dont le siège est à Mende. Il y a à Mende : un diocésain qui compte 90 élèves ; une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 1 cure de 1<sup>re</sup> classe, 25 de 2<sup>e</sup> 162 succursales et 131 vicariats. — Il y existe un grand nombre de communautés religieuses de femmes, tenant des pensionnats, s'adonnant à l'éducation des jeunes personnes du sexe, des pauvres filles, ou bien se livrant uniquement à la prière et aux travaux manuels.

*Culte protestant.* — La 1<sup>re</sup> à Meyrueix, desservie par 2 pasteurs et divisée en 2 sections (Meyrueix, ébron) ; la 2<sup>e</sup> à Florac desservie par 3 pasteurs et divisée en 3 sections (Florac, Saint-Julien, N...) ; la 3<sup>e</sup> à Vialas, desservie par 2 pasteurs et divisée en 2 sections (Vialas, Lacombe-de-Ferrière) ; la 4<sup>e</sup> à Barre, desservie par 3 pasteurs et divisée en 3 sections (Barre, Pompidou, Sainte-Croix-la-Vallée-Française) ; et la 5<sup>e</sup> à Saint-Germain-de-Calberte, desservie par 3 pasteurs. — Il y a outre dans le département 8 temples ou maisons de prières. — On y compte 14 sociétés bibliques et 17 écoles protestantes.

**UNIVERSITAIRE** — Le département est compris dans le ressort de l'académie de Nîmes.

*Instruction publique* — Il y a dans le département : — à Mende, 1 collège; 1 école normale primaire. — Le nombre des écoles primaires du département est de 318, qui sont fréquentées par 8,573 élèves, dont 5,017 garçons et 3,556 filles. — Les communes privées d'écoles, sont au nombre de 67.

**SOCIETES SAVANTES.** — Il existe à Mende, une *Société d'Agriculture, Commerces, Sciences et Arts* ; — à Florac et à Marvejols, des *Sociétés d'Agriculture*

#### POPULATION

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 140,347 hab., et fournit annuellement à l'armée 385 jeunes soldats. Le mouvement en 1830 a été de,

<i>Mariages</i> .....				1.014
<i>Naissances.</i>	Masculins.	Féminins.		
Enfants légitimes	1,950	1,835		
" naturels	106	100	Total	3,991
<i>Décès</i>	1,613	1,598	Total	3,209

### GARDE NATIONALE

Le nombre des citoyens inscrits est de 27,873. Dont 10,687 contrôle de réserve. 17,186 contrôle de service ordinaire. Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit: 17,039 infanterie. — 45 artillerie. 102 sapeurs-pompier. On en compte : armés 2,329 ; équipées 863 ; habillés 3,522 ; 8,973 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, sur 1,000 individus de la population générale, 190 sont inscrits au registre matricule, et 64 dans ce nombre sont mobilisables ; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 62 sont soumis au service ordinaire, et 38 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 2,100 fusils, 40 mousquetons et un assez grand nombre de pistolets, sabres, etc.

### IMPOTS ET RECETTES

Le département a payé à l'Etat (1831)

Contributions directes .....	1,215,248f 30c.
Enregistrements, timbre et domaines.....	546,828 55
Boissons, droits divers, tabacs et poudres.....	230,740 42
Postes.....	51,364 18
Produit des coupes de bois.....	33,80
Produits divers.....	2,904 69
Ressources extraordinaires.....	199,256 87
Total.....	2,256,376f 81c.

Il a reçu du trésor 1,777,870 fr. 69c. dans lesquels figurent:

La dette publique et les dotations pour .....	169,952 f. 47 c
Les dépenses du ministre de la justice.....	91,992 24
de l'instruction publique et des cultes.	312,627 47
du commerce et des travaux publics.	468,001 03
de la guerre.....	307,576 90
de la marine.....	61,03
des finances.....	51,111 70
Frais de régie et de perception des impôts.	245,077 59
Remboursem., restit., non-valeurs, primes.	131,470 26
Total .....	1,777,870 f 69 c.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département paie annuellement, de plus qu'il ne reçoit, 478,506 fr. 12 c. Cette somme, absorbée par les frais du gouvernement central, équivaut au 12<sup>e</sup>. de son revenu territorial.

### DEPENSES DEPARTEMENTALES

Elles s'élèvent (en 1831) à 228,720 fr. 02 c.

SAVOIR : *Dép. fixes* : traitements, abonnements, etc. 54.800f.

*Dép. variables* : loyers, réparations, encouragements, secours, etc. 173,920 02 Dans cette dernière somme figurent pour 15,709 f. les prisons départementales, 39,600 f. les enfants trouvés. Les secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie, épizootie, sont de 31,670 f  
 Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à 27,441 43 c.  
 Les dépenses des cours et tribunaux sont de 71,177 33  
 Les frais de justice avancés par l'Etat de 24,708

## INDUSTRIE AGRICOLE

Sur une superficie de 509.543 hectares, le départ. en compte : 250,000 mis en culture, prairies et pâturages. — 32,599 forêts. -1,928 vignes. -188,531 friches, rochers, etc.

Le revenu territorial est évalué à 5,512,539 francs. — Le département renferme environ, 8,000 chevaux et mulets. 45,000 bêtes à cornes (race bovine). — 350,000 moutons ; en outre, tous les ans 200,000 moutons *transhumants* du Languedoc viennent passer l'été dans les pâturages élevés de la Lozère et de la Margeride. — Les troupeaux du département fournissent chaque années environ 725,000 kilogrammes de laine.

Le produit annuel du sol est d'environ,  
 En céréales ..... 125,000 hectolitres.  
 En parmentières..... 50,000 id.  
 En avoines..... 20,000 id.  
 En vins..... 50,000 id.

Les habitudes routinières des cultivateurs semblent concourir, avec la stérilité naturelle du territoire, à retarder les progrès de l'art agricole ; les montagnes présentent, en beaucoup d'endroits, des obstacles qui ôtent l'espoir de toute amélioration ; cependant le pays est peut être un de ceux qui, en France, offrent des prodiges de culture. Dans certaines localités, les vallons situés entre des monts escarpés sont cultivés comme des jardins ; les flancs des montagnes sont couverts de vignes, d'arbres fruitiers et de moissons ; mais les pluies, qui entraînent les terres, rendent souvent très pénibles les travaux du laboureur. — Les moyens de grande culture ne pouvant pas être employés à cause des montagnes, on voit peu de grandes fermes. — Le labourage se fait avec bœufs. - Les céréales qu'on récolte sur les plateaux calcaires, appelées *Causses* sont : le froment, l'orge, l'avoine et un peu de seigle. — Les *Montagnes* ne produisent que du seigle, très peu d'orge et d'avoine, et des fourrages. — On cultive et on récolte une assez grande quantité de pommes de terre dans les *Cévennes*, où elles réussissent parfaitement dans les terrains granitiques décomposés. — Les navets de Chastel

(arrondissement de Mende) sont justement renommés. — On estime les fruits de la vallée du Tarn. Dans quelques localités, les habitants font de l'huile avec des baies de genièvre. — Les pâturages des montagnes sont excellents et nourrissent de nombreux troupeaux dont la laine est l'objet du travail d'une partie de la population. En effet, la fabrication des petits lainages dits *cadisserie*, est répandue dans les campagnes et presque dans chaque ménage. — Quoique placé sous une zone tempérée, le département ne produit que de mauvais vins et en petite quantité. La vigne n'est cultivée que dans les *Cévennes*, les vallons du Tarn, du Tarnon, de la Colagne et dans le territoire de Villefort. — L'âpreté du climat s'oppose à cette culture dans le reste du pays. — Les vins faits dans la Lozère supportent difficilement le transport, même d'un canton à un autre. Les habitants tirent des départements voisins la majeure partie de ceux nécessaires à leur consommation. — Depuis vingt-cinq ans, les plantations de mûriers se sont multipliées, et l'éducation des vers à soie a fait de grands progrès dans l'arrondissement de Florac. Saint-Germain-de-Calberte est le centre de cette branche importante de l'industrie agricole. Il y existe une filature de soie à la

vapeur. — On s'adonne aussi dans les environs de cette commune à l'éducation des abeilles, trop négligée dans le reste du département. — M. Borelli de Serres a introduit la culture du mûrier et l'élève des vers à soie dans l'arrondissement de Mende. — Le chanvre est cultivé dans quelques cantons du côté de Saugues, à la Garde d'Apchier, à Grandrieu, et dans les Cévennes, — Le lin prospère dans le vallon de Marvejols.- La garance croît spontanément dans le département, ou il y avait autrefois des garancières ; on ignore pourquoi elles ont été abandonnées.- On y cultivait aussi le safran, qui n'était pas moins estimé que celui du Gâtinais : on a renoncé à cette culture.- On y récolte et on y fait sécher les châtaignes pour l'usage de la marine. Cette dessiccation, qui a lieu au moyen du feu et sur des claies (*clados*), assure leur conservation. — Les marrons de Planchamp et de la Borne sont fort recherchés et se vendent à Paris sous le nom de *marrons de Lyon*. Dans les Hautes-Cévennes, où a lieu la récolte des châtaignes, les cultivateurs élèvent quelques cochons. — D'autres spéculent sur les mulets achetés jeunes dans le Poitou et dans l'Auvergne, et après les avoir élevés les revendent dans les départements du midi et en Espagne. — On fait peu d'élèves parmi les bêtes à cornes, qui sont généralement employées aux travaux agricoles.

EMIGRATIONS. — Chaque année un grand nombre d'ouvriers émigrent dans le midi de la France, où ils s'occupent des travaux de la fenaison et de la moisson, et du soin des vers à soie. Quelques-uns vont jusqu'en Espagne, où ils sont connus sous l'ancien nom de *Gavachos*, et où on les emploie à tous les ouvrages pénibles. Les habitants du Gévaudan suppléent ainsi par leur industrie à la pauvreté de leur territoire. La plupart des émigrants appartiennent à la partie orientale du départ. ou aux *Cévennes* proprement dites.

CHATAIGNES. — Les châtaignes font la base de la nourriture des habitants des Cévennes pendant plusieurs mois de l'année,

et souvent leur unique nourriture. On les prépare vertes ou sèches. Il y a plusieurs manières de les faire cuire. La première, avec de l'eau simplement salée ou aromatisée avec des feuilles de céleri, de sauge, etc. Les vertes se cuisent aussi, soit dépouillées, soit enveloppées de leur écorce. La seconde manière est de les rôtir à la flamme dans une poêle percée de trous ; la troisième, sous la cendre chaude ; la quatrième, dans un moulin à brûler le café ; mais dans ces trois dernier cas, chaque châtaigne doit avoir été légèrement coupée avec une couteau jusqu'à la substance blanche du fruit. Sans cette précaution, elle ferait explosion. — Avec le moulin à café, les châtaignes cuisent plus également et leur goût est moins altéré. On laisse dans le moulin une châtaigne dont l'écorce n'est pas coupée et qui en éclatant annonce que les autres sont cuites. — Dans plusieurs départements, la châtaigne, séchée sur les claies, est réduite en farine, qu'on entasse dans des pots de terre bien bouchés, où elle se conserve pendant plusieurs années. — Cette farine, cuite dans de l'eau ou du lait, et continuellement remuée jusqu'à ce qu'elle acquière une certaine consistance et ne s'attache plus aux doigts, forme ces bouillies épaisses dont les Corses sont si friands et qu'ils nomment polenta.

## INDUSTRIE COMMERCIALE

L'exploitation des mines et le service des usines qu'elles alimentent occupent un grand nombre d'ouvriers. — Outre du plomb, de l'argent et du cuivre, la fonderie centrale de Villefort livre au commerce de la grenaille, de la litharge rouge et de l'oxyde blanc de plomb. — La filature de la laine et la fabrication des serges et des cadis ont leur centre dans l'arrondissement de Mende. La fabrication des Escots est plus spéciale à l'arrondissement de Marvejols, où il existe aussi des manufactures de laines peignées et couvertures de laine, des filatures et des fabriques de toiles de coton, des fabriques de tricots de laine, etc. Dans cet arrondissement, on fait, à Saint-Chely, le commerce des cheveux. — La production et la filature de la soie sont particulières à

l'arrondis. de Florac, où l'on trouve aussi des filatures de coton et des fabriques de toiles et de mouchoirs. — Le département renferme des papeteries, des teintureries, des fabriques de chapeaux feutrés, des tanneries, des parchemineries, des fabriques de tuiles et de poteries, etc.

#### RECOMPENSES INDUSTRIELLES.

— En 1834, à l'exposition des produits de l'industrie, il a été accordé UNE MENTION HONORABLE à MM Jaffart père et fils (de Mende), pour fabrication de papiers et UNE CITATION MM. Laporte et comp. (de Meyrueis), pour fabrication de *pointes, clous, et aiguilles à bas*.

FOIRES. — Le nombre des foires du département est de 200. — Elles se tiennent dans 40 communes, dont 20 chefs-lieux, et durant pour plupart 2 à 3 jours, remplissent 216 journées. — Les *foires mobiles*, au nombre de 32, occupent 39 journées. — 149 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont les bestiaux gras et maigres, les bœufs de labour, les chevaux, les mulets ; la toile, la laines, la serge, les cadis ; les fromages et les châtaignes.

#### BIBLIOGRAPHIE

- *Mémoire statistique sur le départ. de la Lozère*, par Jerphanion, préfet ; in-8. Paris, an X.

- *Mémoires et analyses des travaux de la Société d'Agriculture, etc., de la ville de Mende* in-8. Mende, 1828.

- *Annuaire du département de la Lozère*; in-12. Mende, 1828-1833.

- *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan et sur la ville de Mende* ; in-8. Mende, 1829.

A. HUGO.

Paris, — Imprimerie et Fonderie de RIGNOUX et Comp., rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

Abel HUGO

*On souscrit chez DELLOYE, Editeur, place de la Bourse, rue des Filles - Saint-Thomas, 12*

# INDEX

## 1

1050	14
1161	3
1214	12
1225	3
1255	3
1306	3, 10
1312	16
1380	11
1573	16
1577	16
1586	14, 16
1617	15
1632	15
1722	12
1789	3
1821	8
1828	22
1829	14, 15, 22
1830	8, 18
1831	19
1832	5
1833	5, 22
1834	22

## 2

250	3, 20
258	15

## A

abbayes	4
abeilles	21
académicien	13
académie	18
Académie française	5
Adelbert	3
Agrippa	11, 15
<i>Aigonal</i>	7
Alleux	4
Allier	7, 11
alquifoux	9
<i>Anderitum</i>	3, 4
Anglais	11, 14, 15, 16
antimoine	9
Antonin	15
Apchier	4, 12, 21
Aquitaine	3, 11
Aragon	3, 11, 15
archevêché	18
Ardèche	6, 7, 12
ardoises	10
argent	9, 10, 13, 14, 21
arnica	8
Arpajon	4

arrondissements	17
Aubrac	3, 7, 9
Aumède	4, 15
Auroux	4, 9
auvergnat	5
Auvergne	11, 15, 21
avoine	20

## B

Bagnols	6, 9, 11
BAGNOLS	10, 11
baies	20
bailli	4
bailliage	4, 16
BALDIT	6
Barcelonne	3
barons	3, 15
Barre	4, 18
Barri	14
Belzunce	12
Béranger	3
Besnard	10
Béziers	13
bibliques	18
Bitarelle	11
blaireaux	8
BLANQUET	6
Booz	16
BORELLI	6
Borelli de Serres	21
Born	7
Borne	21
Bourges	3
Bovines	6, 12
Briges	4
Brion	9
Brun de Villeret	16
BRUN DE VILLERET	6

## C

cadisserie	20
Calcadis	7
camp de Jalés	6
canal	14
Canourge	4
Canourgue	14
CANOURGUE	10, 14
Cantal	6
cardinal	6
Carladès	3
Carlovingiens	3
carte de Cassini	11
castrum	4
catarrhales	8
cathédrale	10
<i>Causse de Sauveterre</i>	7, 13
céréales	20

César	3
Cévennes	7, 8, 20, 21
Cèze	9
CHALBOS	6
<i>Cham de la Roche</i>	7, 12
Chambons	3, 12
Champeros	7
CHANAC	10, 15
chanvre	21
Chapieu	12
CHAPTAL	6
Charles V	14
Charles VII	14
Chassézac	8
Chastel	20
châtaigne	21
châtagnes	5, 12, 21, 22
châtaignier	13
Châteaneuf-Randon	11
château	3, 11, 12, 13, 14, 15, 16
Châteaneuf	11, 12
CHATEAUNEUF-RANDON	10, 11
Châteaneuf-Randon	11, 12
châteaux	4, 12, 17
chef-lieu	10, 11, 12, 15, 16, 17, 18
chênes	7, 13
chevaux	8, 17, 18, 20, 22
chevreuils	8
Chilpérie	13
chimiste	6
CHIRAC	10, 15
Cimetière des Anglais	15
citoyens	16, 19
Claude	15
Claude le Second	15
Clotaire II	13
Clovis	3
Colagne	8, 9, 14, 15, 20
colchique	8
communes	7, 8, 15, 17, 18, 22
comte	3, 15
comtes	3
Conilhac	4
consuls	4, 14
contre-forts	7
Corses	21
cuivre	9, 12, 21

## D

DAUDE	6
DE NOGARET	6
<i>Décès</i>	19
DELLOYE	22
département	3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22
député	3
députés	4, 17
Devèze	12
Dictionnaire Universel	13

digitale pourprée	8
diocèse	12, 14, 18
dolmens	4, 15
Domitien	15
douce-amère	8
druidiques	4, 15
DU SAILLANT	6
Duguesclin	11
Dumont	4

## E

Enimie	13
<i>Enregistrement</i>	18
Espagne	3, 5, 11, 21
Estables	11
ESTABLES	10, 11

## É

église	10, 11, 14, 15, 16
églises	4, 10
épizootie	20
évêque	3, 6, 10, 12, 14
évêques	3, 10, 15

## F

Fau-des-Armes	7
Fayard	7
feldspath	7
figuline	14
filles	18
Florac	5
flammule	8
Florac	4, 9, 13, 14, 17, 18, 20, 22
FLORAC	10, 13
foires mobiles	22
fonderies	12
Fonds	4, 15
forestière	18
Fressinet	13
froment	20

## G

<i>Gabales</i>	3, 15
<i>Gabali</i>	3, 15
<i>Gabalum</i>	3, 4, 15
Gabriac	4
Gaëte	12
Gap-Francès	3
garance	9, 21
Gard	6, 7, 12
Garde	4, 7, 21
garde nationale	19
Garde-Guérin	4
Gardon	7, 9
<i>Gavacho</i>	3
Gavachos	21
gendarmerie	18
général	8, 16, 18
genêt	9
genêts	12

Géral	5
Gévaudan	1, 3, 4, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 21, 22
Gilbert	3
gothique	4, 10, 13, 16, 17
Grandrieu	11, 21
GRANDRIEU	10, 11
grand-vicaire	3
granit	9, 12, 16
granitiques	12
Gredon	3
Grégoire de Tours	3, 15
Grèze	3
Grèzes	4, 15
GREZES,	15
Griffon	10
Grisac	13
GUERIN	6
Guérin	4, 12
Guillaume de Grimoard	16
Guiraud	5
gypse	9

## H

Hadrien	15
Haute-Loire	6, 13
Henri III	14
Henri IV	14
hommage	3
hospice	16
houille	9, 13
hydropisies	8

## I

ictyosaurus	8
Ignon	8
III <sup>e</sup> 12	
ingénieur	14, 18
Ispagnac	9, 13
ISPAGNAC	10, 13
ivrognerie	15
IX <sup>e</sup>	14

## J

Jaffart	22
jais	9
Javols	9, 10, 15
JAVOLS	10, 15
Jerphanion	22
Jonte	8
Joyeuse	12, 14, 16
jusquiamé	8

## K

kaolin	9
--------	---

## L

<i>La Chaldette</i>	9
---------------------	---

Langogne	3, 7, 11
LANGOGNE	10, 11
Languedoc	3, 4, 6, 14, 15, 20
Languedocien	5
LANOUGEOLE	12
Lanuejols	4, 12
LANUEJOLS	10, 12
lapins	8
LAUBIES	10, 12
LavaI-d'Atger	9
LESTERPS	6
LESTERPS-BEAUVAIS	6
lettres-patentes	16
lièvres	8
litharge	9, 21
Lot	3, 4, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 16
Louis XIII	15
Louis-le-Jeune	3
loups	8
Lozère	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 16, 20, 22
Lyon	11, 12, 15, 21

## M

Malavielhette	4
Malzieu	8, 9, 15
MALZIEU	10, 15
manganèse	9
marbre	9, 15
Marc-Aurèle	15
maréchal	11, 18
Margeride	7, 11, 20
<i>Mariages</i>	19
Marseille	12, 14, 16
martiales	9
martyre	15
Marvejols	3, 9, 14, 15, 16, 17, 18, 21
MARVEJOLS	10, 14
Mazel	9, 12
Mazel-de-Laubies	9
Méditerranée	8
Mende	3, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 22
MENDE	10
Mercoeur	4, 15
Mercoire	7
MEYNADIER	6
Meyrueis	13, 22
MEYRUEIS	10, 13
mica	7
Mimat	7, 10
Mimente	8, 13
minérale	12, 13
Mirandol	4
MONASTIER	10, 16
MONESTIER	6
Montauroux	4
Montet	4
Montjézieu	16
Mont-Milan	11
Mont-Mimat	10
Montpellier	18
Montrodât	4
Morangis	16
mousquetons	19

moutons	8, 20
moyen-âge	3, 4
mulets	8, 20, 21, 22
Muret	9
mûrier	21

## N

<i>Naissances</i>	19
napel	8
Nasbinals	16
NASBINALS	10, 16
Naussac	12
NAUSSAC	10, 12
Nîmes	18
Nismes	15
Nougeole	4

## O

officiers royaux	4
orge	20

## P

Palhers	3
parmentières	20
pasteurs	18
patois	5
Pavols	4
PELET	6
PERIGON	6
peste de Marseille	12
peulwan	4
peulwans	4
Peyre	4, 9
Philippe	3, 12
Philippe-Auguste	12
Philippe-le-Bel	3
pilastres	12, 16
Planchamp	21
plomb	9, 12, 13, 21
pluvier	8
pommes de terre	4, 20
pompriers	19
porphyre	9
Portes	4
Posthume	15
protestantes	18
Provence	3
pulsatile	8
Puy	11, 13, 14
pyriteux	11

## Q

Quezac	9
QUEZAC	10, 13

## R

Randon	11
recensement	18
Reilhès	16
renards	8
Révolution	6, 11, 12
Rhône	15
rhumatismales	8
RIGNOUX	22
Rivarol	6
RIVAROL	6
rivières	7, 8
Roc-Aiguille	14
<i>Rochers de Lagarde</i>	16
Roc-Sourde	14
<i>Rognon des Montagnes</i>	12
romain	3, 11, 12
Roure	4
ruines	11, 12, 14, 15

## S

Saillans	7
Saint Louis	3
Saint Privat	10, 15
Saint-Alban	4
SAINT-ALBAN	16
Saint-Amans	9, 12
SAINT-AMANS	10, 12
Saint-Andéol	7
Saint-Benoit	13
Saint-Chaffre	14
Saint-Chely	9, 21
SAINT-CHELY-D'APCHER	10, 16
Sainte-Enimie	3, 14
SAINTE-ENIMIE	10, 13
Saint-Flour	12
Saint-Germain-de-Calberte	18, 20
Saint-Julien	12, 18
SAINT-JULIEN-DU-TOURNEL	10, 12
Saint-Pierre	9, 14
Saint-Prejet	14
SAINT-PREJET	10, 14
SALAVILLE	6
Salmon	16
SALMON	10, 16
Sancerre	11
sangliers	8
Saône	15
saphirs	9
Sarrasins	12, 15
Sarrons	9
Saugues	21
schisteux	11
scorbut constitutionnaire	8
seigle	4, 20
Senaret	4
Senlis	6, 12
SERVIÈRES	6
Servières	4

Séverac	4
soldats	5, 18
Soubeyrol	7
St. Alban	16
stalactites	7, 13, 15
stalagmites	15
Strabon	3
sulfureuses	9

## T

tabac	9
Tarn	7, 13, 14, 16, 20
Tarnon	8, 13, 20
thermal	9, 11
Thiers	16
THILORIER	6
Thoras	4
Tibère	15
Tieul	16
Toulouse	15
Tournel	4, 12
Tréboulin	15
Trueyre	7, 8, 12, 15

## U

Urbain V	13, 16
URBAIN V	6
Uzès	12

## V

Vandales	10, 15
Vaysse	12
V <sup>e</sup> 15, 18	
vers à soie	8, 20, 21
Vialas	9, 18
vicariats	18
vicomtes	11
VI <sup>e</sup>	15
vignes	13, 20
VII <sup>e</sup>	13
VIII <sup>e</sup>	15
Villefort	20, 21
VILLEFORT	10, 12
vins	12, 20
Visigoths	3

## X

X <sup>e</sup> 3, 11	
XI <sup>e</sup>	3, 14
XII <sup>e</sup>	12
XIII <sup>e</sup>	6, 12
XIV <sup>e</sup>	15, 16
XVI <sup>e</sup>	10
XVII <sup>e</sup>	11
XVIII <sup>e</sup>	6, 16